

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT**

**ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS
DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE
31 MARS 2012**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
REVENUS		
Droits et permis	325 307 338 \$	291 127 179 \$
Contributions - Gouvernement du Canada (note 3)	3 037 297	50 847 155
Amendes et sanctions	1 302 586	1 247 385
Intérêts	6 707 147	5 254 566
Autres revenus	1 338 202	1 392 037
	<u>337 692 570</u>	<u>349 868 322</u>
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	24 267 156	19 237 058
Loyer	1 153 336	873 945
Subventions octroyées	312 912 011	281 878 772
Fournitures et approvisionnements	806 977	729 963
Entretien et réparations	1 715 386	1 535 727
Honoraires professionnels	4 841 644	3 227 332
Publicité et communication	448 554	62 337
Frais de déplacement et représentation	1 307 573	573 003
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	1 230 610	761 965
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles (note 8)	1 669	-
Créances douteuses	-	81 513
Autres dépenses	2 907 719	3 176 956
	<u>351 592 635</u>	<u>312 138 571</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(13 900 065)	37 729 751
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	547 677 155	509 947 404
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	533 777 090 \$	547 677 155 \$

Ventilation de l'excédent cumulé à la fin:

Général	10 078 127 \$	7 981 406 \$
Matières résiduelles	50 706 017	17 769 793
Changements climatiques	461 759 143	513 574 766
Autorisations environnementales	4 969 125	6 226 190
Eau	6 264 678	2 125 000
	<u>533 777 090 \$</u>	<u>547 677 155 \$</u>

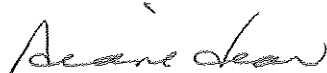
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)
au 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	24 146 274 \$	2 034 727 \$
Placements temporaires (note 4)	572 470 211	584 550 816
Placements	-	44 264 554
Placements de la compensation provenant du transfert des barrages fédéraux (note 6)	43 750 532	44 508 830
Débiteurs (note 5)	158 383 603	154 678 575
	<u>798 750 620</u>	<u>830 037 502</u>
 PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	8 027 600 \$	7 860 275 \$
Subventions à payer	118 491 921	134 096 597
Revenu reporté relatif à la redevance sur les carburants et les combustibles	100 000 000	100 000 000
Contributions du Gouvernement du Canada reportées		
Afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages (note 6)	43 750 532	44 508 830
Afférentes aux immobilisations corporelles (note 7)	33 797 767	33 277 631
	<u>304 067 820</u>	<u>319 743 333</u>
 ACTIFS FINANCIERS NETS	 494 682 800 \$	 510 294 169 \$
 ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	39 094 290	37 382 986
 EXCÉDENT CUMULÉ	 <u>533 777 090 \$</u>	 <u>547 677 155 \$</u>

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Sous-ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(13 900 065) \$	37 729 751 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 943 583)	(31 786 748)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 230 610	761 965
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 669	-
	<u>(1 711 304)</u>	<u>(31 024 783)</u>
Augmentation (diminution) des actifs financiers net	(15 611 369)	6 704 968
Actifs financiers nets au début	510 294 169	503 589 201
Actifs financiers nets à la fin	<u>494 682 800 \$</u>	<u>510 294 169 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) annuel	(13 900 065) \$	37 729 751 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 230 610	761 965
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 669	-
Virement des contributions reportées	<u>(1 975 625)</u>	<u>(766 346)</u>
	(14 643 411)	37 725 370
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement:		
Débiteurs	(3 705 028)	(28 231 816)
Créditeurs et charges à payer	167 325	3 745 765
Subventions à payer	<u>(15 604 676)</u>	<u>44 558 948</u>
	(19 142 379)	20 072 897
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités de fonctionnement	<u>(33 785 790)</u>	<u>57 798 267</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements effectués	758 298	2 523 769
Produit de dispositions et de rachats de placements	<u>44 264 554</u>	<u>698 811</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>45 022 852</u>	<u>3 222 580</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(2 943 583)</u>	<u>(31 786 748)</u>
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>(2 943 583)</u>	<u>(31 786 748)</u>

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite) (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des contributions reportées		
Afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages	392 546	(2 182 947)
Afférentes aux immobilisations corporelles	1 344 917	30 318 148
Éco-Fiducie sur la qualité de l'air et les changements climatiques	-	(48 933 392)
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités de financement	<u>1 737 463</u>	<u>(20 798 191)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 030 942	8 435 908
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>586 585 543</u>	<u>578 149 635</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>596 616 485 \$</u></u>	<u><u>586 585 543 \$</u></u>
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT:		
Encaisse	24 146 274	2 034 727
Placements temporaires	572 470 211	584 550 816
	<u>596 616 485 \$</u>	<u>586 585 543 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2012

1- STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds vert, constitué en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs* (L.R.Q., chapitre M-30.001), est administré par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce fonds est affecté au financement de mesures ou de programmes que le ministre peut réaliser dans le cadre de ses fonctions.

Le mode de gestion, d'opération et de financement du Fonds vert, prévu dans sa loi constitutive, précise notamment que les revenus provenant du placement des sommes constituant le Fonds font partie du Fonds.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables sont cohérentes avec les principes comptables généralement reconnus et l'application des fondements conceptuels des états financiers pour le secteur public.

La préparation des états financiers du Fonds vert, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent.

Les contributions sont comptabilisées dans les revenus de l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où ils sont autorisés, où les critères d'admissibilité sont rencontrés et où une estimation raisonnable des montants en cause est possible.

Les revenus de droits et permis sont constatés lorsqu'ils sont exigibles.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2012

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des placements temporaires, et le cas échéant, du découvert bancaire.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre de la valeur comptable et de la valeur de marché.

Placements

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût. Les escomptes et les primes sur les obligations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante de chaque titre. L'amortissement des escomptes et des primes est capitalisé contre la valeur des placements.

PASSIFS

Contributions reportées

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles reçues, avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées, sont présentées à titre de contributions reportées jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Les contributions reçues pour l'acquisition d'immobilisation corporelle sont comptabilisées au titre de contributions reportées et amorties au même rythme que les immobilisations qui s'y rapportent.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2012

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon une méthode logique et systématique, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec contrepartie aux contributions reportées, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée aux revenus dans l'année d'acquisition.

Catégorie	Méthode	Durée
Aménagement- Installations durables	Linéaire	10 ans
Barrages	Linéaire	40 ans
Bâtiment	Linéaire	20 ans
Matériel et équipement	Linéaire	3 à 20 ans
Développement informatique	Linéaire	5 ans

Réduction de valeurs sur immobilisations corporelles

Lorsque qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles doivent être passées en charges dans l'état des résultats.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2012

3- CONTRIBUTIONS - GOUVERNEMENT DU CANADA

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Éco-Fiducie sur la qualité de l'air et les changements climatiques	- \$	48 933 392 \$
Autres	1 061 672	1 147 417
Virement des contributions du Gouvernement du Canada reportées		
Afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages fédéraux (note 6)	1 150 844	340 822
Afférentes aux immobilisations corporelles		
Acquises par donation (note 7)	748 439	369 532
Acquises grâce à la compensation financière (note 7)	76 342	55 992
	<u>3 037 297 \$</u>	<u>50 847 155 \$</u>

4- PLACEMENTS TEMPORAIRES

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Billet à terme (valeur marchande: 6 622 389 \$)	6 622 818 \$	364 100 000 \$
Billets à escompte (valeur marchande: 565 811 499 \$)	565 847 393	210 394 167
Obligations	-	10 056 649
	<u>572 470 211 \$</u>	<u>584 550 816 \$</u>

Les taux d'intérêt des placements temporaires varient de 0,93 % à 1,07 % tandis que les échéances vont du 2 avril au 4 septembre 2012.

5- DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Avance au fonds consolidé du revenu	8 852 254 \$	17 471 293 \$
Redevance à l'élimination des matières résiduelles	21 900 000	22 628 400
Redevance sur les carburants et les combustibles	121 185 356	110 528 755
Redevance exigible pour l'utilisation de l'eau	5 678 438	2 125 000
Autorisations environnementales	(306 169)	(219 049)
Intérêts sur placements	-	743 533
Gouvernement du Canada	21 500	139 300
Autres	1 133 737	1 342 856
Provision pour créances douteuses	(81 513)	(81 513)
	<u>158 383 603 \$</u>	<u>154 678 575 \$</u>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2012

6- CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA REPORTÉE
AFFÉRENTE À LA COMPENSATION FINANCIÈRE
PROVENANT DU TRANSFERT DES BARRAGES

En vertu d'une entente signée le 19 mars 2007, le gouvernement du Québec a reçu du gouvernement du Canada deux barrages d'une valeur de 1 582 160 \$. À la suite de sa réfection par le gouvernement du Canada, un troisième barrage d'une valeur de 25 982 147 \$ a été transféré au gouvernement du Québec, le 15 octobre 2010. Une compensation financière de 44 120 000 \$ est associée à ces transferts. Selon l'entente, le gouvernement du Québec doit utiliser cette somme forfaitaire, ainsi que les fruits de son investissement, exclusivement pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des trois barrages.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Solde au début	44 508 830 \$	47 032 599 \$
Intérêts gagnés	36 526	22 507
Amortissement des escomptes et des primes sur placements	1 713 732	2 142 678
Frais de garde	(12 795)	(12 131)
	<u>46 246 293</u>	<u>49 185 653</u>
Virement aux résultats d'un montant équivalent aux dépenses nettes des barrages transférés du gouvernement du Canada	(1 150 844)	(340 822)
Virement à la contribution du Gouvernement du Canada reportée afférente aux immobilisations corporelles	(1 344 917)	(4 336 001)
	<u>43 750 532 \$</u>	<u>44 508 830 \$</u>
Placements de la compensation provenant du transfert des barrages, constitués de :		
Encaisse	12 363 \$	75 480 \$
Dû au Fonds consolidé du revenu	(1 337 462)	(3 867 310)
Placements	45 075 631	48 300 660
	<u>43 750 532 \$</u>	<u>44 508 830 \$</u>

Les placements ont un taux de rendement compris entre 0,95 % et 4,97 %. Les échéances vont de avril 2012 à avril 2026.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2012

7- CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA REPORTÉE
AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Contributions par donation		
Barrages reçus du gouvernement du Canada		
Solde au début	26 898 119 \$	1 285 504 \$
Barrage reçu au cours de l'exercice	-	25 982 147
Virement aux résultats d'un montant équivalent à l'amortissement des immobilisations acquises par donation	<u>(748 439)</u>	<u>(369 532)</u>
Solde à la fin	<u>26 149 680</u>	<u>26 898 119</u>
Contribution à même la compensation financière		
provenant du transfert des barrages fédéraux (note 8)		
Solde au début	6 379 512	2 099 503
Acquisition d'immobilisations	1 344 917	4 336 001
Virement aux résultats d'un montant équivalent à l'amortissement des immobilisations acquises grâce à la compensation financière	<u>(76 342)</u>	<u>(55 992)</u>
Solde à la fin	<u>7 648 087</u>	<u>6 379 512</u>
Grand total	<u><u>33 797 767 \$</u></u>	<u><u>33 277 631 \$</u></u>

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2012

8- IMMOBILISATIONS

	Aménagement Installations durables	Barrages	Bâtiment	Matériel et équipement	Barrages en cours	Développement informatique en cours	2012
Coût							
Solde au début	52 964 \$	27 564 308 \$	1 361 170 \$	3 752 824 \$	4 769 545 \$	1 358 224 \$	38 859 035 \$
Acquisitions	271 832			444 601	1 344 918	882 232	2 943 583
Dispositions				(1 995)			(1 995)
Solde à la fin	324 796	27 564 308	1 361 170	4 195 430	6 114 463	2 240 456	41 800 623
Amortissement cumulé							
Solde au début	13 596 \$	666 189 \$	17 014 \$	779 250 \$			1 476 049 \$
Amortissement	17 664	748 439	34 029	430 478			1 230 610
Dispositions				(326)			(326)
Solde à la fin	31 260	1 414 628	51 043	1 209 402	-	-	2 706 333
Valeur comptable nette							
	293 536 \$	26 149 680 \$	1 310 127 \$	2 986 028 \$	6 114 463 \$	2 240 456 \$	39 094 290 \$

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2012

9- OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses activités, le Fonds vert s'est engagé à verser des sommes. Le montant des engagements au 31 mars 2012 se répartit comme suit:

2013	228 863 068 \$
2014	55 357 511
2015	25 167 648
2016	13 353 450
	<u>322 741 677 \$</u>

10- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

11- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2011 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2012.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2012

12- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	2012						2011	
	Général	Matières résiduelles	Changements climatiques	Autorisations environnementales	Eau	Barrages	Total	
REVENUS								
Droits et permis	- \$	115 314 312 \$	200 757 127 \$	4 735 899 \$	4 500 000 \$	- \$	325 307 338 \$	291 127 179 \$
Contributions - Gouvernement du Canada (note 3)	1 061 672	-	-	-	-	1 975 625	3 037 297	50 847 155
Amendes et sanctions	1 302 586	-	-	-	-	-	1 302 586	1 247 385
Intérêts	159 265	691 054	5 856 828	-	-	-	6 707 147	5 254 566
Autres revenus	1 125 202	-	-	-	-	213 000	1 338 202	1 392 037
	<u>3 648 725</u>	<u>116 005 366</u>	<u>206 613 955</u>	<u>4 735 899</u>	<u>4 500 000</u>	<u>2 188 625</u>	<u>337 692 570</u>	<u>349 868 322</u>
CHARGES								
Traitements et avantages sociaux	507 756	8 669 246	8 922 693	4 806 438	241 047	1 119 976	24 267 156	19 237 058
Loyer	54 890	719 073	37 669	311 766	-	29 938	1 153 336	873 945
Subventions octroyées	-	73 216 102	239 566 580	29 329	100 000	-	312 912 011	281 878 772
Fournitures et approvisionnements	117 460	253 611	267 778	72 622	-	95 506	806 977	729 963
Entretien et réparations	414 424	6 360	1 193 032	36 820	-	64 750	1 715 386	1 535 727
Honoraires professionnels	200 441	108 218	4 340 665	171 750	19 275	1 295	4 841 644	3 227 332
Publicité et communication	14 733	3 393	429 357	427	-	644	448 554	62 337
Frais de déplacement et représentation	190 797	93 133	408 121	563 787	-	51 735	1 307 573	573 003
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	765	-	406 733	-	-	823 112	1 230 610	761 965
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles (note 8)	-	-	-	-	-	1 669	1 669	-
Créances douteuses	-	-	-	-	-	-	-	81 513
Autres dépenses	50 738	6	2 856 950	25	-	-	2 907 719	3 176 956
	<u>1 552 004</u>	<u>83 069 142</u>	<u>258 429 578</u>	<u>5 992 964</u>	<u>360 322</u>	<u>2 188 625</u>	<u>351 592 635</u>	<u>312 138 571</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	<u>2 096 721 \$</u>	<u>32 936 224 \$</u>	<u>(51 815 623) \$</u>	<u>(1 257 065) \$</u>	<u>4 139 678 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(13 900 065) \$</u>	<u>37 729 751 \$</u>